

A LA FANFARE ACCORDEONISTE L'AVENIR
— Dimanche vendredi 26 juin, à 19 h. 30 précises.
— Messe générale et cérémonie.

CONCOURS DE JARDINS. — Nous rappelons aux sociétaires que la clôture des inscriptions pour le concours annuel des jardins sera ouverte au public le 26 juin, dimanche midi. Ces inscriptions devront être déposées au siège, où chez les divers membres de la Commission avec adresses très exactes. Comme les années précédentes, le concours sera donc l'œuvre des propriétaires. Les travaux procéderont dans les opérations les samedis et dimanches 6 et 7 juillet.

INTERDICTION DE CIRCULATION RUE DES BASANOS. — Pour éviter la propagation d'une épidémie de choléra, la Mairie a pris un arrêté interdisant la circulation dans la rue des Basanors, dans la partie comprise entre les rues de la Gare et des Frères, du samedi 29 juin à 13 h. au mardi 2 juillet. Pendant cette interdiction, la circulation sera faite par les rues de la Gare, Jean-Jaures et des Frères.

A L'UNION CHORALE. — Anjouard lui jeudi à 19 h. 30, répétition générale du programme de la rétine de l'École.

A LA SOCIÉTÉ HARMONIE DU GRETTINER. — Vendredi 26 juin au stade, 246 Deco-Duhamel, 102 rue de Tourcoing, répétition générale pour la fête des écoles et instructions pour les différents services.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution de denrées sera faite hier mardi prochain, 7 juillet, à rue Jean-Jaures.

ETAT CIVIL. — Naissance : Jacques Alben, fils de Jean Moulin ; Jacqueline Van Houtte, carrière Dervise. 19 ans, caissier, rue des Bouteilles, 86.

CROIX

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE

— M. R. Loir, 10 francs.

PAIEMENT DES BONS DE DENRÉES DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — MM. les Commerçants sont avertis que le paiement de bons de denrées se fera le lundi 1er juillet, à l'ancienne mairie, de 9 à 11 heures.

ETAT CIVIL. — Naissance : Murphy Roger, rue Gustave-Dubied, 119.

WASQUEHAL

MALVEILLANCE ET IMPRUDENCE D'UN GAMIN. — MM. Deldech frères, concessionnaires de la distribution d'électricité, ont écrit à la sous-préfecture de l'Administration municipale que « les lignes de distribution situées dans le quartier du Bœuf-Chêne, rue de Marcq, avaient été l'objet d'un acte de sabotage ».

L'enquête ouverte par M. le commissaire de police avec l'aide du garde Molent établit que les lignes avaient été sectionnées par plusieurs personnes d'un fil conducteur à l'autre, au moyen d'un fil de fer lancé et resté accroché sur les lignes.

On ne tarda pas à découvrir l'auteur de ce méfait, qui fut amené devant le commissaire de police. Ce jeune imprudent, ainsi que les parents, ont reçu une sévère admonestation de M. le commissaire, qui fit sortir les graves dangers que pouvait faire courir, dans la population qu'il lui-même, n'eût pas été irréfutable.

Le gamin a été remis à ses parents, sous réserve des poursuites que pourrait éventuellement intenter la Cie Descole.

A cette occasion, l'Administration avertit la population qu'en pareil cas, les parents seront rendus responsables et passibles de peines très sévères.

EN VUE DES FETES DU CAPREAUM. — Le conseil d'administration et les sociétaires de la Cie des Fêtes du Capreau, réunis mardi soir, s'avisent d'inviter M. Louis-Michel. Le comité a constaté que les préparatifs des trois journées de fête sont activement menés, que rien n'est négligé pour leur bonne réussite. Le comité est d'autant plus secoué par la population de cet important quartier et même par quelques étrangers de la commune qui se déparent sans compter pour le succès de ces fêtes de bienfaisance.

Un concert des trois journées de fête, 13, 14 et 15 juillet, des insignes-décorations et programmes seront vendus au profit de l'œuvre, par de gracieuses dames et jeunes filles auxquelles le comité réserve une jolie surprise. Les jeunes gens qui désirent participer à cette vente sont priés de se faire inscrire d'urgence chez M. Léon, rue du boulevard. Ensuite, programme de première fois, danse, concours de courses, etc.

Ensuite, une grande fête foraine, la distribution des places aux forains qui ont donné leur adhésion, se fera le mardi 9 juillet, à 14 heures, au rond-point du Capreau.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Filature du Nord, le mécanicien André Smeuwert, 23 ans, demeurant à Wasquehal, 9, rue Michel, pâles des malades et annuaire droite : trois semaines de repos ; Henri Delanoy, 36 ans, tisserand, 25, secteur du Laur, à Wasquehal, droit : 12 jours.

ASSEMBLÉE DE L'AMICALE DU CAPREAUM. — L'Amicale du Capreau tiendra son assemblée générale dimanche 30 juin, à 9 h. 45, à la salle des fêtes de la rue Voltaire.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Jeudi 1er juillet à 15 heures, à l'école maternelle du Noirmont.

ETAT CIVIL. — Naissance. — Robert Marie, rue de Lille, 68. Décès : Gustave Vandamme, 52 ans, rue F. Fontaine, 22.

YNS

CONCERT. — La Fanfare Municipale, dirigée par M. Houssier, exécutera dimanche prochain à 11 h. 30, les morceaux suivants :

— 1^{er} hymne en Alouette (Glock); 2^e Célibre Paul; 3^e Variété (Turin).

Les amateurs de bonne musique se feront un plaisir d'entendre cette excellente société, qui doit participer le 7 juillet au concours de Juvisy.

LES FETES DU BON POSTE. — On annonce pour les 6, 7 et 8 juillet prochains, les grandes fêtes du Bon Poste dans les quartiers du Bon Poste, à Chaudfontaine et du Bon Secours.

Signatures des aujourd'hui les sociétaires de musique qui prétendent leur concours : la Fanfare de l'Union Musicale de Templeuve (Belgique), la Fanfare de la Société Harmonique Municipale d'Herbeumont, l'Amis de Lanoy.

Art très important. — La course cycliste annoncée dans le programme sera jugée pour les amateurs de vélo. Les organisateurs sont professionnels. Elle sera dotée de 500 fr. de prix.

HEM

PERMIS DE CHASSE. — Il est rappelé aux chasseurs que leurs permis de chasse ratait à partir du 1^{er} juillet prochain. Ils peuvent se présenter dès maintenant au bureau de la Mairie ou au bureau de la Chambre de commerce et y demander un possible leur ancien permis. Ils ne devront pas attendre la semaine qui précède immédiatement l'ouverture de la chasse pour remplir ce formalisme.

JARDINS OUVRIERS. — L'administration municipale a décidé de fixer un dimanche 27 juillet prochain le concours des Jardins Ouvriers. Les membres de la Commission sont avisés que les horticulteurs devront venir jusqu'à 10 h. 30, le 26 juillet, soit deux heures avant l'ouverture des jardins. Les jardins seront ouverts au point de vue : entretien, variété des produits et qualité.

La date sera fixée au 27 juillet, soit deux heures après l'ouverture de la chasse pour remplir ce formalisme.

ETAT CIVIL. — Naissance : Léontine Thérèse, rue des Vaches, 10. Décès : Delcourt Jules, teinturier, rue J. Ferry, 9 et Lestader René, épouilleuse à Forest-sur-Merle ; Dubois Louis, tisserand, rue du Clos et Dumortier Louis, bobineuse à Templeuve.

Déces : Dellemans Pierre, 61 ans, rue Jules-Gossuin, 84 ; Corriveau Pierre, 19 ans, rue du Trie, 31.

FLERS

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — La taxe sur le chiffre d'affaires (forfaitaire et mensuels) d'droit de Bénece et de Bénece sur l'automobile, aura lieu pour la section du Bourg à la Mairie, le 5 juillet 1928, à 8 h. 30 à 11 h.

FERMETURE DES ESTABLISSEMENTS PUBLICS. — L'occasion de la 10^e anniversaire du Bracq, les établissements publics devront être fermés à 18 h. 30 durant les nuits des 28, 29, 30 juin et 1^{er} juillet.

ANNAPPE

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Jeudi 2nd juillet, à 3 heures à la Mairie.

BAL. — Dimanche 30 juin, salle Snel, 62, rue de Lille, bal de famille. Distribution d'éventails.

TOUPPLERS

CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. A. Verdier, maire.

Assistance obligatoire. — L'assemblée décide de porter à 50 fr. le taux de l'assistance accordée aux aveugles et prend un tiers de la dépense supplémentaire à sa charge.

Loyerissement défectueux. — La question de placement est renvoyée à la commission des travaux.

Gaz. — Cette question est également renvoyée à la commission compétente.

Campagne du timbre antituberculeux. — Communication est donnée du résultat dans le département. La moyenne par habitant est de 0 fr. 835 et celle de la commune de 1 fr. 56.

Accident de travail. — Un avantage pour 1928 à la police accident garantissant le personnel communal est approuvé.

Subventions. — La Mutualité générale du service des douanes reçoit une subvention annuelle de 100 francs. La subvention à l'Institut du Nord déclarant infecté de fièvre aphteuse une partie du territoire de la commune est de 100 francs.

FÉVRIER APTEHOUSE. — L'arrêté du M. le Président du Nord déclarant infecté de fièvre aphteuse une partie du territoire de la commune est de 100 francs.

ACTE DE PROOTE. — La petite Yvonne Pluquet, fille de la République, ayant trouvé un porte-monnaie avec un peu d'argent, s'est empressée de le remettre au garde-champêtre qui l'a rendu à son propriétaire, habitant Baisieux. Félicitations.

N'importe Qui !

Vous allez goûter un repos bien gagné, des vacances merveilleuses, mais il ne faut pas aller à l'importation. Faites le choix de votre villégiature parmi celles que nous vous recommandons en 6^e page : vous ne la regretterez pas.

FÉVRIER APTEHOUSE. — L'arrêté du M. le Président du Nord déclarant infecté de fièvre aphteuse une partie du territoire de la commune est de 100 francs.

ACTE DE PROOTE. — La petite Yvonne Pluquet, fille de la République, ayant trouvé un porte-monnaie avec un peu d'argent, s'est empressée de le remettre au garde-champêtre qui l'a rendu à son propriétaire, habitant Baisieux. Félicitations.

FOREST

CONSEIL MUNICIPAL. — Au compte rendu de la dernière séance du Conseil municipal qui nous avons donné dans un précédent article, il convient d'ajouter les précisions suivantes.

Budget additionnel 1928 (au budget 1928). — Celui-ci accorde en recettes, 11.547 fr. ; en dépenses, 12.321 fr. Il y a déficit couvert par recettes sur 1927 : 774 fr. 65. Cette situation budgétaire est tout à fait floue, puisqu'il reste à payer pour dépenses engagées en 1927-28, sans prendre en compte les dépenses de l'ordre de 1.000 francs. Le déficit total est donc de 948 fr. 58.

Crédit divers. — Le crédit affecté à la distribution des prix est de 800 fr., somme accordée à la distribution de 1928 (par erreur d'impression). Il est porté 80 fr.

Assistance. — Le Conseil décide demander de maintenir deux demandes d'assistance, pour lesquelles une enquête préfectorale avait été faite.

GENECH

DUCASSE DU RIEZ. — Dimanche prochain, 30 juin aura lieu, au hameau du Riez, la ducasse organisée par les débats de l'ordre de l'ancien. Les débats sont suivis de la distribution des sortes et de la distribution des gâteaux.

LEADER. — L'assemblée décide de participer à l'exposition de l'Union des Amis des laques du Nord, la Croix-Rouge, l'Office cinématographique d'enseignement et la caisse de dotation des Pupilles de l'Assistance publique.

— L'assemblée émet le vœu qu'un tramway parte de la place de Toufflers en seulement 6 heures.

Le compte de gestion du Bureau de Bienfaisance pour l'exercice 1928 présentant un excédent de 9.500 fr. 10 est approuvé ainsi que le budget additionnel 1929 du même établissement. Le budget-primitif du bureau arrêté à 16.733 francs est également approuvé.

— Le compte communal de gestion de l'exercice 1928 faisant ressortir un disponibilité de 182.288 fr. 49 est adopté.

— Le budget additionnel de 1929 s'élève à 185.413 fr. 46 et le budget vicinal de 1930 sont approuvés. Le budget primitif de 1930 comprend 146.048 fr. 76 en recettes et 146.613 fr. 07 en dépenses, le déficit étant couvert par l'emploi des plus-values des impositions extraordinaires de 1928 soit 564 francs 31.

H.B.M. — L'assemblée décide de participer à raison de 0 fr. 25 % dans l'intérêt des préts contractés par les constructeurs avec le bénéfice de la loi du 13 juillet 1928, date à laquelle les médailles des Médaillés de Roubaix, exposeront les avantages pour les médaliés à l'œuvre.

VOYAGE A LA MER. — Les personnes désireuses d'accompagner à Dunkerque les lycéens de l'École d'application des métiers et de l'industrie sont invités à se faire inscrire dans les écoles jusqu'au 3 juillet. Le coût du voyage est de 22 fr. 65.

WILLEMS

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal se réunit à la Mairie samedi 29 juin, à 8 h. 30.

AVIS AUX MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Tous les médaillés de travail (hommes et femmes) sont invités à la réunion qui aura lieu chez J. Cougie, 17, Place, dimanche 30 juin, à 16 h. MM. Dupont et Dewispelaere, de la Société des Médailles de Roubaix, exposeront les avantages pour les médaliés à l'œuvre.

Travaux. — Eclairage. — MM. Delvigne, Denis, Lefèvre Henri, Desombres Pierre, Deloel Jean, Mortier Alphonse, Vandorre Maurice, Debaud Lucien, Camille Verstraete, 29 ans, rue Turbigo, 33, rue de la Croix-Rouge, dans le nouveau local.

Assistance, Hygiène, Transport et divers. — MM. Francet Albert, Lefèvre Léopold, Mortier Alphonse, Charles Henri, Castel Omer, Carlier Daniel, Picard François, 20 ans, rue Turbigo, 33, rue de la Croix-Rouge, dans le nouveau local.

Fêtes : MM. Delvigne Denis, Dhalluin Paul, Delobel Jean, Mortier Alphonse, Vandorre Maurice, Debaud Lucien, Camille Verstraete, 29 ans, rue Turbigo, 33, rue de la Croix-Rouge, dans le nouveau local.

Assistance, Hygiène, Transport et divers. — MM. Francet Albert, Lefèvre Léopold, Mortier Alphonse, Charles Henri, Castel Omer, Carlier Daniel, Picard François, 20 ans, rue Turbigo, 33, rue de la Croix-Rouge, dans le nouveau local.

Adjudication et marchés : MM. Henri Lefebvre, Daniel Carion, suppléant M. Benoît, Commission agricole ; MM. Lemire Paul, Désormeaux Adolphe, Pierre, Deloel Jean, Mortier Alphonse, Vandorre Maurice, Debaud Lucien, Camille Verstraete, 29 ans, rue Turbigo, 33, rue de la Croix-Rouge, dans le nouveau local.

— Les procès-verbaux de réception définitive pour les travaux et fournitures pour l'année sont approuvés.

— Des marchés passés par l'Administration avec divers entrepreneurs sont également approuvés.

— Le conseil d'adjudication a été rappelé au conseil communal, que le délai de 15 années maintenant l'ouverture de l'ancien cimetière arrive à expiration le 1^{er} juillet prochain. Pendant une période de deux années, les familles propriétaires de concessions funéraires ou de monuments pourront saluer les divers monuments qui sont leurs propriétés. Passé ce délai, les concessions seront transférées à la charge de l'administration communale.

Le conseil procéde ensuite à la formation du budget additionnel de 1929 qui s'équilibre au profit et en dépenses à la somme de 351.138 fr. 15.

— Les procès-verbaux de réception définitive pour les travaux et fournitures pour l'année sont approuvés.

— Des marchés passés par l'Administration avec divers entrepreneurs sont également approuvés.

— Le conseil d'adjudication a été rappelé au conseil communal, que le délai de 15 années maintenant l'ouverture de l'ancien cimetière arrive à expiration le 1^{er} juillet prochain. Pendant une période de deux années, les familles propriétaires de concessions funéraires ou de monuments pourront saluer les divers monuments qui sont leurs propriétés. Passé ce délai, les concessions seront transférées à la charge de l'administration communale.

Le conseil procéde ensuite à la formation du budget additionnel de 1929 qui s'équilibre au profit et en dépenses à la somme de 351.138 fr. 15.

— Les procès-verbaux de réception définitive pour les travaux et fournitures pour l'année sont approuv